



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



A SantExpo, moins de soignants mais d'autres échanges



De mardi à hier, quinzaine de structures du territoire ont fait stand commun à SantExpo, le principal salon professionnel des secteurs de la santé et du médico-social, à Paris. La séparation du Salon infirmier, organisé cette année en mars, a réduit les possibilités de recrutement. Les participants en ont profité pour échanger avec des fournisseurs, mais aussi avec d'autres structures de Guyane, qu'ils rencontrent peu le reste de l'année.

Sentiments contrastés, cette année, pour les participants à SantExpo. Le principal salon professionnel des secteurs de la santé et du médico-social s'est tenu de mardi à hier, Porte de Versailles, à Paris. Moins de candidats à l'embauche mais davantage d'échanges à un niveau institutionnel. « Je n'ai plus d'énergie, témoigne Alexis Marcet, directeur du développement et de la communication chez Rainbow Santé, après deux jours de salon. L'enjeu du recrutement est diminué du fait du découplage Salon infirmier – SantExpo, davantage centré sur l'innovation en santé. » Il en a profité pour rencontrer « nos fournisseurs et nos éditeurs » mais aussi d'autres professionnels de Guyane, réunis sur le stand Guyane destination santé déployé par l'Agence Régionale de Santé. Avec le Pr Hatem Kallel, président de la CME du CHR, et le Dr Cyril Rousseau il a parlé des nouvelles consultations spécialisées à Maripasoula et Papaïchton ([lire les Lettre pro du 6 mai et du 14 mars](#)). Avec Ninon Gautier, directrice du Chog, il a évoqué les prochaines ouvertures de centres de dialyse à Saint-Laurent-du-Maroni ([lire la Lettre pro du 18 mars](#)). « C'est très rare, en Guyane, qu'on soit tous réunis au même endroit, représentants du privé, du public et du secteur associatif. Cela permet de reparler des conventions en attente, de nos projets. On a l'Ebène, le CHC et Rainbow à côté. On fait le point sur les filières et les parcours. »

Cette année, SantExpo a donc été dissocié du Salon infirmier. La grande bourse de l'emploi des professionnels paramédicaux s'est tenue fin mars. Frédéric Targe, directeur du pôle personnes âgées à l'Ebène, le regrette. « Notre priorité, c'est d'attirer des professionnels. On essaie d'être attractifs pour la Guyane. Mais en termes de retombées, je ne sais pas. » Il a rencontré un psychologue et quelques autres candidats. « On verra dans le courant de l'année si ça mord. » Patricia Saïd, vice-présidente de la Collectivité territoriale en charge de la santé, partage sa déception. « La PMI était venue pour recruter des médecins et des spécialistes. C'est important pour nous d'être là et de montrer que nous sommes engagés. J'ai accompagné également le centre PP+, qui délivre des formations sanitaires. Nous avons des besoins en intervenants de formation. Le salon nous permet de discuter de dispositifs de formations à distance. »

Avec moins de candidats à l'embauche, SantExpo a favorisé les discussions entre institutions.. « Ce format nous permet, de façon très concentrée, de voir nos prestataires, nos partenaires, pas forcément pour de nouveaux opérateurs », témoigne Ninon Gautier. La directrice du Chog a ainsi échangé avec le consultant qui accompagne l'établissement sur la reconstruction de l'Ehpad ([lire la Lettre pro du 2 août 2024](#)). « On est plus dans des échanges avec les professionnels des établissements et sur nos pratiques, poursuit-elle. Avec le Pr Kallel, nous avons évoqué la nécessité de revoir nos conventions d'intervention avec l'HAD. »

Gildas Le Guern, directeur de l'Apajh, a apprécié de pouvoir « prendre le temps d'échanger entre acteurs du sanitaire et du médico-social » de Guyane, de pouvoir « apprendre à se connaître et envisager des coopérations. Nous avons pu discuter entre clinique SSR et établissements médico-sociaux sur les besoins spécifiques des enfants en termes de rééducation. J'ai également discuté avec les centres de formation et avec l'Ifsi. »

« Même si nous sommes dans le même département, on ne se voit pas si souvent, conclut le Pr Kallel. Ça nous a permis de discuter avec les autres acteurs, dans un cadre détendu, dans un cadre différent des réunions thématiques. Maintenant, il nous faut réfléchir à l'après-salon. »



Ministres, fournisseurs et recruteurs



Si SantExpo a facilité les échanges entre acteurs du territoire, le stand de la Guyane, salué pour ses couleurs chatoyantes, a attiré des visiteurs. D'abord les éditeurs de logiciels et de solutions d'intelligence artificiel, très nombreux cette année.

« On peut s'informer sur l'IA qui arrive très fort en santé et qui va profondément transformer nos métiers », poursuit Alexis Marcet, directeur du développement et de la communication chez Rainbow Santé. « Je rencontre nos fournisseurs de logiciels, du dossier usager informatisé (DUI). On fait le point sur l'avancée du projet. Ça nous a permis de rencontrer de nouveaux prestataires, notamment sur la fourniture de matériels médical, où il est parfois difficile d'obtenir des réponses au niveau local », relate Gildas Le Guern, directeur de l'Apajh.

Plusieurs échanges ont également eu lieu avec des recruteurs d'autres territoires. « Ils viennent prendre des renseignements sur la manière d'attirer les candidats et de les fidéliser, relate Virginie Cébrian, chargée du développement de l'offre médico-sociale et du suivi des ESMS à l'ARS. On se rend compte que nos difficultés, en Guyane, sont les mêmes ailleurs, avec beaucoup de jeunes professionnels qui ne sont plus intéressés par le CDI. Même de grands hôpitaux de Région parisienne voient arriver des jeunes qui demandent des contrats de six mois ou un an parce qu'ils veulent voir d'autres régions, d'autres services, ou voyager. » « J'ai été interrogée sur nos méthodes de recrutement, en mode benchmark, par des collègues de Métropole. C'est intéressant », note Ninon Gautier. La directrice du Chog a également profité de SantExpo pour rencontrer ses homologues de Martinique, pour discuter de la réinstallation en Guyane d'une délégation de la Fédération hospitalière de France (FHF).



Le stand de la Guyane a aussi reçu un important auditoire lors de la conférence du Pr Kallel et du Dr Cyril Rousseau sur « la manière d'amener le CHU dans les CDPS ». « Des territoires confrontés à des problématiques similaires étaient là, en particulier Mayotte qui a posé beaucoup de questions », témoigne le président de CME du CHR.



Enfin, le stand de Guyane a reçu la visite de Laurent Marcangeli, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification, et de l'ancien ministre de la Santé François Braun.



EN BREF

♦ [Le secteur du handicap sensibilise le Sénat à la situation en Guyane](#)



Mardi, le Sénat a accueilli plusieurs tables rondes sur la politique du handicap en Outre-mer. [Leurs échanges sont disponibles en vidéo.](#)

Tour à tour, Alexandre Boichon, directeur de l'autonomie à l'ARS, Gildas Le Guern, directeur de l'Apajh, Blaise Joseph-François, directeur de l'Adapei, Aminata O'Reilly, directrice de la MDPH, et Sylviane Erepmoc, inspectrice de l'Education nationale, ont listé les difficultés à prendre en charge toutes les personnes handicapées sur le territoire :

- « Chez les enfants et ados, nous avons 7,6 places pour 1 000 habitants contre 10,6 dans l'Hexagone. Chez les adultes, 4,1 places pour 1 000 en Guyane contre 10,5 en France hexagonale », a cité Alexandre Boichon.
- « Sur l'ensemble des établissements que nous gérons, 80 % des enfants en situation de polyhandicap n'ont pas accès à l'école. Cinquante 50 enfants en situation trisomie 21 sont en attente de place, 107 adultes âgés de 20 à 60 ans, diagnostiqués avec une déficience visuelle et orientée en Samsah (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés), sont en liste d'attente faute de solutions », relate Gildas Le Guern.
- « Nous accompagnons à peu près 750 personnes en situation de handicap sur le territoire alors que nous avons une file d'attente de 950 orientations vers nos établissements. On pourrait doubler les capacités de nos établissements et on ne suffirait toujours pas », relate Blaise Joseph François.
- Sylviane Erepmoc a détaillé la hausse du nombre d'enfants en situation de handicap avec une notification spécifiant l'accompagnement d'un personnel AESH (accompagnement d'élèves en situation de handicap) et une scolarisation en Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire) : 2 228 élèves en 2019, 2 998 en mars de cette année. « Malheureusement, nous rencontrons des difficultés. »

Alors que les structures sont concentrées sur le Centre littoral et les Savanes, Alexandre Boichon a souligné la nécessité de « développer de l'offre dans chacun des bassins de vie ». Gildas Le Guern a cité l'absence de maison d'accueil spécialisé (MAS) et d'institut médico-éducatif (IME) dans l'Ouest. Enfin, les intervenants guyanais ont insisté sur le besoin d'une approche spécifique au territoire : l'absence de diagnostic ou de structure, dans certains secteurs, « rend le handicap totalement invisible », juge Blaise Joseph-François. « Il y a un enjeu de sensibilisation très fort », poursuit Alexandre Boichon.

♦ Temps d'échange sur la Semaine de la dénutrition

Le 3 juin, le Collectif de la dénutrition et l'ARS Guyane organise un webinaire sur la Semaine nationale de la dénutrition (17-23 novembre). Il se déroulera de 13 heures à 14 heures, en présence du Pr Eric Fontaine (CHU de Grenoble).

Au programme :

- Les éléments clés pour comprendre et traiter la dénutrition
- Comment s'engager dans la Semaine nationale de dénutrition 2025 ?
- Les outils du Collectif à votre disposition
- Un temps de questions/réponses

[S'inscrire.](#)

♦ Discussions autour de la tuberculose à Paris



Une délégation de Guyane s'est rendue à Paris, fin mars, à l'occasion de la Neuvième Journée d'information et d'échanges sur la tuberculose, organisée par Santé publique France. Cette rencontre a permis aux participants de faire le point sur les traitements, en particuliers les nouveaux médicaments contre les tuberculoses multirésistantes, les stratégies et la prise en charge de cas particuliers.

A cette occasion, le Dr Sophie Devos, médecin épidémiologiste à l'antenne Guyane de Santé publique France, et le Dr Karl Kpossou, responsable médical de la Croix-Rouge française, ont présenté le bilan 2023 de la tuberculose en Guyane ([lire la Lettre pro du 25 mars](#)) :

- une stabilité autour de 70 cas déclarés par an sur le territoire depuis 2018 ;
- 71 cas déclarés en 2023 dont deux cas de tuberculose multirésistante ;
- des cas déclarés concernant une majorité d'hommes (69 % des cas), de personnes âgées de 25 à 59 ans (67,8 %), et de personnes nées à l'étranger (74,6 %) ;
- quatre déclarations d'infections tuberculeuses latentes (ITL), concernant uniquement des enfants âgés de 0 à 14 ans.

Dans leur présentation, les Dr Devos et Kpossou ont souligné combien, en Guyane, la « dynamique épidémique est fortement influencée par les dynamiques migratoires » et combien la Guyane cumule les facteurs favorisant la circulation du bacille tuberculeux : précarité avec 53 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, conditions de logement précaires, isolement géographique, difficultés de transport et d'accès aux soins, prévalence élevée du VIH.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter le circuit de déclaration des cas de tuberculose maladie, via les infirmières de veille sanitaire des trois hôpitaux. Toutefois, il est constaté que le taux de transmission des cas reste inférieur à 40 % depuis 2017. Le Dr Kpossou a rappelé les missions du centre de lutte antituberculeuse, porté par la Croix-Rouge française : dépistage et suivi médical ambulatoire des patients, délivrance gratuite des traitements, enquêtes autour des cas, vaccination BCG des enfants de 0 à 15 ans, dépistage ciblé... Il a illustré les difficultés des enquêtes autour des patients avec le récit d'un cas de tuberculose maladie déclaré en août 2021 à Taluen, sur la commune de Maripasoula, et ayant donné lieu à deux cas secondaires en mars et novembre 2024, dans le même village.

Au cours de cette même rencontre organisée par SpF, rocco Carlisi, infirmier de santé publique à l'Agence régionale de santé, a visité le centre de lutte antituberculeuse de Seine-Saint-Denis, département qui partage de nombreux points communs avec la Guyane. Ce déplacement a permis d'échanger sur les procédures de dépistage des migrants, en particulier ceux qui ne rentrent pas dans le parcours classique de prise en charge.

- Plusieurs mouvements sont enregistrés au sein la direction des soins du CHU de Guyane – site de Cayenne
 - Yannick Sennoaj-Desflots prend les fonctions de faisant fonction de cadre supérieure en charge du développement des compétences et de la professionnalisation, à compter du 2 juin.
 - Achille Gaudinot a pris ses fonctions de cadre supérieur kdu pôle efficience des soins, depuis le 22 avril. Il était auparavant cadre supérieur de santé du pôle médecine interne, gériatrie et maladies infectieuses et tropicales, puis du pôle santé mentale.
 - Orlane Javinde est nommée en qualité de faisant fonction de cadre de santé en cardiologie, à compter du 19 mai.

- Laurence Cousin est nommée en qualité de faisant fonction de cadre supérieure du pôle santé mentale, à compter du 2 juin.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Dix préconisations de la HAS pour mieux prévenir et gérer les EIGS chez les nouveau-nés

Face à l'augmentation de la mortalité infantile en France, et sachant que cette évolution préoccupante a des origines multifactorielles, la Haute Autorité de santé (HAS) a analysé 328 déclarations d'événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) survenus spécifiquement chez les nouveau-nés et reçues entre le 1er mars 2017 et le 27 mai 2024. Dans un [rapport publié mercredi](#), elle formule dix préconisations. Elle vise à « éclairer sur les circonstances des accidents déclarés, orienter les actions des pouvoirs publics et des acteurs de la périnatalité, et ainsi consolider le niveau de sécurité des prises en charge périnatales en France ».

« Sur les 328 EIGS, l'analyse menée par la HAS a montré que les conséquences principales des EIGS ont été le décès dans 54 % des déclarations, une mise en jeu du pronostic vital dans 31 % des déclarations et un probable déficit fonctionnel permanent (exemples : nécroses cutanées et séquelles neurologiques) dans 15 % des déclarations, précise la Haute Autorité de santé (...) Sur les 328 EIGS, l'analyse menée par la HAS a montré que les conséquences principales des EIGS ont été le décès dans 54 % des déclarations, une mise en jeu du pronostic vital dans 31 % des déclarations et un probable déficit fonctionnel permanent (exemples : nécroses cutanées et séquelles neurologiques) dans 15 % des déclarations. »

- « Les causes immédiates de ces EIGS les plus déclarées sont les erreurs en lien avec la prise en charge obstétricale (défauts de surveillance ou d'interprétation du rythme cardiaque fœtal notamment), les erreurs liées aux soins ou à l'organisation des soins (dont les infections associées aux soins) et les erreurs médicamenteuses.
- Quant aux causes profondes, il s'agit principalement de facteurs liés aux patients (notamment l'état de santé du nouveau-né et de la mère) ; aux tâches à accomplir (protocole incomplet voire absent, ou encore méconnu des professionnels impliqués dans la prise en charge) ; ou à l'équipe (défaut de communication, difficultés liées aux transmissions et alertes). »

La Haute Autorité de santé formule dix préconisations :

- S'assurer systématiquement des compétences (techniques et non techniques) des professionnels exerçant en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie néonatale.
- Garantir l'accès de tous les professionnels de santé impliqués à l'ensemble des informations médicales nécessaires à la prise en charge des nouveau-nés et de leur mère.
- Lutter contre les erreurs diagnostiques (diagnostic retardé, erroné, manqué ou non communiqué au patient).
- Mieux prendre en charge les grossesses et accouchements à risque.
- Améliorer la prise en charge de la réanimation néonatale en maternité.
- Mieux prévenir les risques de chute et d'étouffement du nouveau-né à la maternité.
- Respecter systématiquement les bonnes pratiques de prise de décision des transferts in utero et périnataux.
- Poursuivre la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse et de l'utilisation des dispositifs médicaux.
- Renforcer la sécurité des accouchements accompagnés à domicile et des accouchements en maison de naissance.
- Faire évoluer le formulaire de déclaration des EIGS et améliorer la qualité des déclarations.

Offres d'emploi



- L'Agence régionale de santé recrute un **chargé de l'allocation des ressources budgétaires** des secteurs personnes âgées et personnes handicapées (titulaire ou contractuel, prise de poste au 1er août). [Consulter l'offre et candidater.](#)

- Le réseau Périnatal recrute sa **sage-femme coordinatrice** référente Ouest (à compter du 1er juillet). [Consulter l'offre et candidater.](#)

- Le CHU de Guyane – site de Kourou recrute un **pédiatre** (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

- L'Akatij recrute un **éducateur spécialisé** au sein du service de prévention spécialisée (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent-du-Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Journée intergénérationnelle** à Sinnamary, organisée par le CHU de Guyane – site de Kourou, avec le service des sports de la mairie et l'Ebène, de 7h30 à 15 heures à Sinnariouz.

Demain

► **Permanence des orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, à l'école Madly-Marignan, à Macouria.

► **Fo zot savé.** Le Dr Amand Gérard Sossa répondra aux questions de Fabien Sublet sur les praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue), à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mardi 27 mai

► **Plénière** d'installation du Comité de coordination régionale de la santé sexuelle (Coress). Ouverte aux membres nommés.

Vendredi 30 mai

► **Portes ouvertes** à la MAS de Kourou, de 10 heures à 16 heures. Confirmer sa présence à accueil.mas.kourou@groupe-sos.org.

Mercredi 4 juin

► **Dépistage gratuit de la vision** pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9h30 à 14h30 à la PMI de Kourou. Sur rendez-vous au [0594 56 61 50](tel:0594566150).

► **Afterwork de la CPTS** (jeux de société) à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mercredi 11 juin

► **Dépistage gratuit de la vision** pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9h30 à 14h30 à la PMI de Macouria. Sur rendez-vous au [0594 20 41 14](tel:0594204114).

Jeudi 12 juin

► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par GPS et la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire](#).

Dimanche 15 juin

► **Formation** à la sécurité des professionnels de santé, avec la gendarmerie nationale, de 10 heures à 15 heures, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Du 19 au 21 juin

► **Troisième Congrès médical de l'Amapa**, à Macapa. [S'inscrire](#).

Mardi 24 juin

► **Échanges autour des métiers d'infirmier Asalée** et d'assistant médical, et présentation de l'outil Pandalab, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Les 25 et 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mardi 8 juillet

► **Webinaire** sur la messagerie sécurisée de santé, organisé par la CPTS, l'ARS et l'Assurance maladie.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Des **rendez-vous**
offerts tous les ans
pour les jeunes de
3 à 24 ans



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)